Christ Rédempteur

(Dernière mise à jour le : 18/12/2025)

Historique

La congrégation a été fondée en 1827 à Laignelet (Ille-et-Vilaine) par le Père Jean-Baptiste Le Taillandier (recteur de ce village) et Anne Boivent alors institutrice. Cette dernière regroupe autour d'elle plusieurs jeunes filles. Le groupe reçoit alors une règle de vie de leur Père spirituel et Anne devient Sœur Marie-Thérèse de la Croix. Le groupe se transforme en institut religieux approuvé par Mgr de Lesquen en 1831 sous le nom d'Adoratrice de la Justice de Dieu. En 1833 les Sœurs s'installent à Fougères dans l'ancienne abbaye des chanoines réguliers de Rillé. Si l'intuition de l'abbé Le Taillandier est d'abord contemplative, la congrégation acquiert rapidement une forte dimension hospitalière : à l'hospice créée dès 1833 s'ajoute en 1846 une institution consacrée au sourds-muets, un pensionnat et un orphelinat. Elle essaime très rapidement dans les campagnes alentour, où les Sœurs tiennent les écoles et prennent soin des malades. Depuis le concile Vatican II, les missions des Sœurs se sont largement diversifiées, en France, au Pays-Bas et en Afrique : Burkina et Congo. En 1968, la congrégation change de nom et devient la congrégation du Christ Rédempteur. En 1999, la congrégation des Filles du Cœur Immaculée de Marie, Servante des Pauvres (Vitré-la-Guilmarais) a fusionné avec la congrégation.
Les membres de France, maintenant à la retraite professionnelle, s'investissent auprès des plus pauvres dans le bénévolat.

Responsable des archives

Mme Angélique Zalzaleh

Adresse du service d'archives

54, rue de Rillé, BP 50511, 35305 Fougères Cedex

Téléphone / Fax

02 99 99 13 77

Adresse mail

angelique.zalzaleh.archives.rille@gmail.com

Site internet

http://soeurs-christredempteur.catholique.fr

Conditions de consultation et de communication

Sur rendez-vous.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Volume : 100 ml. Dates extrêmes : 1833-2014.

Instruments de recherche

Informatisés et dactylographiés pour ce qui concerne les fondateurs, le parcours des sœurs, les établissements scolaires et hospitaliers ayant appartenus à la Congrégation. Un exemplaire papier est disponible en salle de lecture.

Les fonds

Fonds Principal

Archives du fondateur et/ou de la fondatrice :
3,5 ml.
Série A : Le fondateur : sous série 2A : documents biographiques, manuscrits, correspondance, sermons, souvenirs, iconographie.
Sous-série 3A : la Fondatrice : documents biographiques, prières composées par Anne, interventions attribuées à Anne, souvenirs, iconographie.
Archives d'administration de la congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité :
4 ml. 1843-2010.
Les archives d'administration sont restées à l'économat.
Archives liées aux activités : délibérations du Conseil de Congrégation, préparation des chapitres et chapitres.
Sous série 2N : archives des relations avec les aumôniers et les prêtres amis de la congrégation.
1 ml.
Archives des provinces et/ou des communautés fermées :
15 ml.
Chaque communauté possède environ une boîte.
Archives personnelles des religieux ou religieuses :
12 ml.
Sous série 2J : Archives des Supérieures majeures, et 3J (Sœurs).
Documentation imprimée :
Lettres circulaires envoyées par la Supérieure générale à chaque communauté, 2000-2015.
Bulletins : ondes de la colline : deux par an, 1957-2015.
Archives figurées :
Plans de maisons et d'écoles, panneaux des différentes manifestations de la congrégation.
Archives audiovisuelles :
CD et DVD réalisés à l'occasion d'anniversaires importants de la Congrégation : 150 et 180 ans.

Autres fonds

Fonds de la Congrégation des Filles du Cœur Immaculé Servantes des Pauvres : les archives reçues à la fusion avec les Sœurs dites de la Guilmarais, ont conservé leur classement d'origine. 18 ml.